

PRÉPARATION AU CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM)

UFR Faculté de Droit

PRÉSENTATION

L'objectif de la formation est de préparer les postulants aux concours externes d'accès à l'École Nationale de la Magistrature (ENM). Fondée sur une étroite collaboration entre universitaires et magistrats du tribunal judiciaire de Toulon, la préparation est inspirée des formations les plus performantes sur le plan national. Elle est structurée en fonction des compétences et capacités spécifiques attendues du futur magistrat.

Son optimisation repose sur un fort investissement personnel des candidats, sélectionnés sur dossier puis sur entretien, allié à un suivi personnalisé assuré par l'équipe pédagogique, ainsi que sur la possibilité de bénéficier de stages ou d'emplois d'assistants de justice au sein d'un tribunal pour appréhender les arcanes judiciaires.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Accès à la magistrature (siège et parquet).

RECRUTEMENT / INSCRIPTION

Les campagnes de recrutement se font par présélections sur dossier suivies d'un entretien au mois de juin de chaque année. Les admissions définitives sont notifiées avant les vacances universitaires d'été pour les étudiants toulonnais comme pour les étudiants extérieurs.

L'inscription à l'I.E.J. s'effectue **en deux phases** :

▪ Inscription administrative à La Garde :

Merci de vous préinscrire avant de prendre RDV, avec versement d'un chèque comprenant les droits d'inscription à l'université ainsi que l'affiliation au régime étudiant de sécurité sociale.

▪ Inscription pédagogique :

Elle est obligatoire et s'effectue à la scolarité du campus de La Garde. Elle implique le versement d'un chèque de 550 euros comprenant à la fois l'inscription à l'Institut d'Etudes Judiciaires et la préparation spécifique à l'ENM.

Contact : Service Scolarité administrative DEVE – Campus La Garde - Bât.V1 Bureau 007 - Tél : 04 94 14 29 13 - Email : scolarite@univ-tln.fr



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée des études** : 9 mois échelonnés de septembre à mai pour coller au calendrier du concours national qui se déroule entre juin et décembre de chaque année.
- **Lieu** : Campus de Toulon
- **Date de rentrée** : début septembre.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Le premier concours de la magistrature est ouvert aux candidats âgés de 31 ans au plus, titulaires d'un diplôme sanctionnant 4 années d'études après le baccalauréat (Master 1 ou diplôme de sciences politiques).

INSCRIPTION

- Consultez le site : www.univ-tln.fr

RESPONSABLES

- **Geneviève DORVAUX**, dorvaux@univ-tln.fr, maître de conférences, Responsable de la formation,
- **Laurent SEBAG**, laurent.sebag@justice.fr, magistrat au Tribunal Judiciaire de Toulon.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS PRÉPARATION AU CONCOURS EXTERNE DE L'ENM**ENSEIGNEMENTS PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ENTRÉE À L'ENM**

Les 382 heures de formation mettent l'accent :

- > **sur la méthodologie**
- > **sur l'actualisation des connaissances techniques :**
 - droit civil et procédure civile,
 - droit pénal et procédure pénale,
 - droit public,
 - droit européen,
 - droit social,
 - droit commercial,
 - droit international privé.

La préparation repose sur des entraînements intensifs aux épreuves écrites (culture générale, notes de synthèse), sous forme de galops d'essais en condition réelle du concours, et aux épreuves orales (questions courtes de droit public, mise en situation avec le jury, langue vivante, psychologie et préparation neuro-linguistique), ainsi que sur des conférences de culture générale (histoire, sociologie, économie, philosophie, sciences politiques...).

- > Note de synthèse
- > Modes alternatifs de règlement des différends
- > Connaissance et compréhension du monde contemporain
- > Connaissance et compréhension du monde contemporain
- > Entraînement à la dissertation

Certains cours sont communs à plusieurs préparations universitaires (CRFPA, ENM et préparation aux concours administratifs), et ont lieu dans la journée (samedi compris). Ils sont donnés par des universitaires et des praticiens du droit, en particulier des magistrats.

- > Droit civil et procédure civile
- > Droit administratif général
- > Droit administratif spécial
- > Culture générale
- > Droit pénal et procédure pénale
- > Commerçants et sociétés commerciales
- > Actes de commerce
- > Fonds de commerce
- > Opérations bancaires et financières
- > Droit des procédures collectives
- > Droit pénal de la minorité
- > Droit du travail
- > Droit de la protection sociale
- > Droit social international et européen
- > Droit international privé
- > Droit international public
- > Droit européen
- > Histoire de la magistrature
- > Histoire de la protection de l'enfance
- > Statut de la magistrature
- > Anglais
- > Culture juridique générale
- > Origine et sources des libertés et droits fondamentaux
- > Régime juridique des libertés et droits fondamentaux
- > Principales libertés et les principaux droits fondamentaux
- > Techniques expression orale
- > Mise en situation (magistrat et psychologue)

**CONTACTS****UFR FACULTÉ DE DROIT**

35 Av. Alphonse Daudet • 83056 Toulon Cedex
Tél. 04 94 46 75 00

Email : enm@univ-tln.fr

Web : <https://droit.univ-tln.fr>

Secrétariat pédagogique : Christel GABRIEL • enm@univ-tln.fr - Tél. : 04 94 46 75 07

SERVICE ACCOMPAGNEMENT EN ORIENTATION ET INSERTION

Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE) • Bâtiment V1 • Rez de chaussée
Campus de La Garde • Avenue de l'Université
• 83130 LA GARDE

Tél. 04 94 14 67 61 - Email saoui@univ-tln.fr

@univtoulon

